



## FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : [contact@fo-fonctionnaires.fr](mailto:contact@fo-fonctionnaires.fr) - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

### Que ce gouvernement arrête de faire croire qu'il aime la Fonction publique !

Le Premier ministre vient de publier, le 24 juillet, une circulaire à l'attention des ministres et préfets sur l'organisation territoriale des services publics.

En plein été, une fois de plus sans aucune concertation, cette circulaire annonce un chamboulement dans l'organisation des services déconcentrés de l'Etat.

Au prétexte de clarifier les compétences des services de l'Etat, des collectivités territoriales et des opérateurs, l'Etat veut se recentrer sur son rôle de régulateur et progressivement abandonner des missions.

D'ores et déjà, le Premier ministre fixe de manière unilatérale les missions où le rôle de l'Etat serait réaffirmé, celles qui pourraient être allégées et celles transférées.

En termes d'organisation, l'annonce d'éventuels regroupements de DDI entre elles et/ou avec des préfectures est annoncée.

Les programmes budgétaires 333 des DDI et 307 des préfectures seront fusionnés à titre expérimental dès 2019.

Il est même envisagé de fusionner des DDI de départements différents, ce qui de fait entraînera de nouvelles suppressions de postes et des mobilités forcées.

Le lien avec le chantier « *plans de départ volontaire* » discuté actuellement avec la fonction publique, évoqué à la fin de la circulaire n'est pas un hasard.

De plus ces futures réorganisations ne seront pas homogènes car chaque préfet de région avec ses préfets de départements devra identifier les différentes options de réorganisations envisageables dans chaque département de sa région.

Donc pas de cohérence nationale sur l'organisation des services déconcentrés de la Fonction publique de l'Etat. L'égalité d'accès aux services publics sur l'ensemble du territoire est par voie de conséquence remise en cause.

Des possibilités de mutualisation des fonctions support seront également offertes aux préfets à titre expérimental.

**Même si le développement du numérique sert d'alibi au gouvernement pour réduire à nouveau les implantations de services, personne n'est dupe quant à l'objectif final. C'est toujours le dogme de la réduction de la dépense publique et l'austérité qui dictent les contre-réformes.**

**La FGF-FP s'oppose à ces orientations qui, à la fois, vont supprimer des missions**



**FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES  
FORCE OUVRIERE**

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : [contact@fo-fonctionnaires.fr](mailto:contact@fo-fonctionnaires.fr) - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

**publiques, des emplois, mais également diminuer l'accès des usagers au service public.**

**Pour la FGF FORCE OUVRIERE, un Service public de qualité qui s'adresse à tous sans exception en garantissant la cohésion sociale et nationale nécessite des moyens matériels et humains.**

**Défendre notre modèle social, c'est défendre la Fonction publique !**

**Fait à PARIS, le 27 juillet 2018**